



816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, Jeanne Bergeron, greffière-trésorière par intérim de la susdite municipalité

QUE :

Le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde, à une assemblée régulière du conseil fixée au 14 avril 2025 à 19h00, qui se tiendra au centre communautaire sis au 776, rue principale, Saint-Herménégilde, étudiera les demandes suivantes :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE no 001-03-03-2025

Lieu : 179, chemin du Père-Roy, Saint-Herménégilde, Québec
Cadastre : 5 792 265

L'objectif de cette demande d'autorisation est de permettre une dérogation à la superficie maximale autorisée pour une remise. La superficie maximale permise pour une remise est de 10 m², conformément à l'article 5.1.5 du règlement du règlement de zonage no 237-14. La superficie demandée est de 14 m², soit 4 m² de plus que la norme.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande peut se présenter à l'assemblée mentionnée précédemment.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, ce 6^e jour de mars 2025.

Jeanne Bergeron
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim